Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE

Quotidien indépendant

Photo : Samir Sid

EXPLORATION DES SITES MINIERS

RUDE CONCURRENCE ENTRE ENTREPRISES ALGÉRIENNES ET CHINOISES

PAGE 5

Pause-Café

Médicament miracle

Mes proches ne comprennent pas ce qui s'est passé. Mais comment donc ai-je fait pour perdre mes maux de tête, mon angoisse et ma tristesse ? Par quel miracle ai-je retrouvé la joie de vivre ici en Algérie ? Le sourire large comme ça, la frimousse sereine, la tête pleine d'espoir, je nage dans la félicité ! Tout le monde se perd en conjectures.
Les uns avancent que j'ai découvert un médicament miracle, les autres disent que c'est le produit d'une plante rare ; certains sont persuadés que j'ai été soigné par un taleb, alors qu'une minorité pense que c'est le résultat de la fréquentation assidue d'une secte inconnue !
Allez, mettons un terme au mystère ! C'est facile et ça ne coûte pas un sou. Le bonheur, je l'ai retrouvé en arrêtant de voir le Journal télévisé de l'Unique ! Vous aussi, vous pouvez chasser les maux de tête, l'angoisse et la tristesse. Utilisez cette arme redoutable qu'est la télécommande et, à 20h piles, tirez sur la cible ! ZAPPEZ !
Attention, ça ne marche pas si vous faites partie des gens filmés dans le JT !

farahmaamar@ymail.com

«Le meilleur menteur est celui qui fait servir le même mensonge le plus longtemps possible.»

Samuel Butler

HISTORIQUE !

Ce qui s'est passé ce mercredi 12 novembre 2008, au moment où les 36 millions de citoyens algériens prenaient leur déjeuner, est vraiment historique ! Abdelkader Bensalah, le maître de cérémonie proclamé pour la circonstance président du Parlement, l'a reconnu lui-même. Qu'on en juge :
500 «parlementaires» sur les 531 que comptent les deux chambres du Parlement ont enterré, avec *Kassaman* et emblème national copieusement déployé, une Constitution qui représente la synthèse de près d'un demi-siècle d'«ijtihad» collectif et douloureux de la Nation, pour se donner une loi fondamentale. Cette minorité majoritaire représentant 13,2% du corps électoral a décidé pour les 18 760 000 électeurs potentiels et l'avenir des 36 millions d'Algériens. Un Parlement «mal élu» qui sait pourtant bien se soumettre à l'exercice du moment : il n'y avait que huit absents dont 6 ont transmis des procurations, alors que les deux chambres sont plutôt connues pour l'inversion de ce rapport.
Du jamais vu dans une enceinte parlementaire algérienne de 2008 ! Le cérémonial de la rencontre du Parlement au grand complet était parfaitement bien réglé : des micros rabattus de 90° pour tordre le coup à d'éventuels nervis de l'expression, regroupement à l'extrémité de la salle du groupe parlementaire ayant annoncé son intention de voter contre le projet, caméraman filmant de face les «oui» et montrant la salle de dos au moment du vote formel du «non», discours de remerciement du président de la République déjà prêt dans la poche du président du Parlement censé afficher une neutralité de circonstance, discours de remerciement de ce dernier pour remercier «Son Excellence» le président de la République de lui avoir offert ce cadeau historique. Dans son élan à jouer jusqu'au bout son rôle «historique», Abdelkader Bensalah a même voulu laisser, à travers un lapsus dont il a le secret, la séance éternellement ouverte, au moment de la clôturer ! Oui, ce mercredi fut vraiment historique. Mieux, éternel, pour ceux qui auront la chance de voir leur destin régi par cette loi fondamentale de tous les dangers. Quant au reste, ceux qui comme vous et moi se sont abstenus à hauteur de 65% au cours des législatives de 2007 ou ceux qui ont voté nul (15%), qu'ils se satisfassent de leur rôle de majorité minoritaire. C'est un bien curieux statut. En attendant de vérifier dans la vie les prochains jours qu'il est plutôt dramatique.

H. M.

JEUDI 13 NOVEMBRE 2008 - 15 DHOU-EL-KIDA 1429 - N° 5468 - PRIX : 10,00 DA - FAX : REDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITE : 021 67 06 75 - TEL. : 021 67.06.58 - 021 67.06.51